

**AVIS DES SOCIÉTÉS (\*)**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE**

Siège social : 5, Boulevard Maître Mohamed El Béji Caïd Essebsi

L'assemblée générale ordinaire de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie, statuant sur l'exercice 2023, qui s'est tenue le mercredi 24 avril 2024 a approuvé un dividende de 0 D,740 par action.

La date de détachement des dividendes est fixée pour le vendredi 31 mai 2024.

---

(\*)Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.